

Donatienne Desmette, professeur à la FOPES, vient de recevoir un prix octroyé par le Fonds Marie-Thérèse De Lava, fonds géré par la fondation Roi Baudouin. C'est une reconnaissance importante pour la qualité de ses travaux de recherche relatifs au vieillissement.

Publications

Brotcorne Périne, Damhuis Lotte, Laurent Véronique, Valenduc Gérard, Vendramin Patricia (2010), *Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC. La fracture numérique au second degré*, Gent, Academia press / Politique scientifique fédérale, (série société et avenir). (www.belspo.be/belspo/ta/publ/academia-usagesTIC-U1527.pdf)

Capron Michel (2011), «Trois conflits dans des groupes multinationaux: AB Inbev, Carrefour, Brink's», *Courrier du Crisp*, n°2090-2091.

Cassiers Isabelle et alii (2011), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Éditions de l'aube, (Monde en cours).

Informations détaillées sur le site de la FOPES: www.uclouvain.be/opes

ALUMNI :

Garder le contact avec la FOPES!

Vous souhaitez être informés des colloques, journées d'études, publications, conférences qui se déroulent dans la ligne de votre formation à la FOPES.

Rien de tel que de s'inscrire dans l'annuaire des diplômés de l'UCL: www.uclouvain.be/alumni

Vous pouvez même y donner de vos nouvelles et... c'est gratuit (pas de cotisation) mais il faut garder à jour vous-même l'adresse mail vers laquelle votre courrier électronique «alumni» est dévié.

CIRTES-INFO n° 1

Le Cirtes (Centre interdisciplinaire de recherche Travail, État et Société) est issu de l'association de trois entités: le CERISIS (Centre de recherche pour la solidarité et l'innovation sociale), l'IST (Institut des sciences du travail - TRAV & GRH) et la FOPES (Faculté ouverte de politique économique et sociale). Le premier numéro de la lettre d'information électronique du Cirtes est disponible sur le site internet www.uclouvain.be/cirtes

Le CIRTES-Info paraît deux fois par an et donne des informations sur les principales activités du CIRTES: les projets de recherche en cours, les thèses défendues, les événements récents et à venir, les dernières publications, ainsi que des suggestions de lectures, de sites, de conférences dans les domaines de recherche couverts par le centre.

Abonnez-vous au Cirtes-Info sur www.uclouvain.be/cirtes



Colloque sur l'engagement militant

La Chaire Max Bastin, en collaboration avec la Fondation Travail-Université, organisera le 15 septembre 2011 à Louvain-la-Neuve un colloque sur le thème de «L'engagement militant». La finalité du colloque est de permettre une rencontre et un échange entre des chercheurs travaillant sur ces problématiques et des membres d'organisations sociales confrontés à ces questionnements. L'objectif est également de proposer un regard pluridisciplinaire sur un thème classique à partir de travaux récents. De plus amples informations seront prochainement disponibles sur les sites de la Chaire Max Bastin www.uclouvain.be/cirtes et de la Fondation Travail-Université www.ftu-namur.org

Colloque sur le développement territorial et l'innovation sociale

À l'initiative de la Faculté ouverte de politique économique et sociale et de la Fondation Chimay-Warsoise, un colloque sera organisé sur le thème: «Développement régional et innovation sociale». Celui-ci aura lieu au Centre culturel de Sivry-Rance le 28 octobre 2011 et bénéficiera de l'appui de Solidarité cistercienne, du Centre interdisciplinaire de recherche Travail, État et Société (CIRTES) et du Moc Charleroi-Thuin.

Ce colloque réunira des intervenants universitaires, mais aussi des acteurs impliqués dans des projets concrets de développement régionaux et locaux.

Bernard Lesveque de l'Université du Québec à Montréal, Bernard Pecqueur, professeur à l'Université de Grenoble, Fabienne Leloup, professeur aux Facultés universitaires catholiques de Mons ainsi que Guy Jobert, professeur au CNAM de Paris, présenteront une approche conceptuelle de la problématique du développement territorial et de la mobilisation de ressources locales spécifiques. Ensuite, l'après-midi, six ateliers permettront des échanges entre des représentants du monde universitaire et du monde économique et social intéressés par cette problématique.

La journée se terminera par une séance de remise des diplômes des étudiants de la FOPES.

De plus amples informations prochainement disponibles sur le site de la FOPES: www.uclouvain.be/opes

Le Master en Politique Économique et Sociale

Admission et inscriptions 2011

Les ouvertures de groupes pour la rentrée 2011 seront destinées aux habitants des régions de Bruxelles (cours le samedi), de Namur (cours le jeudi) et de Verviers (cours le samedi).

Séances d'information

- à Namur, MOC, Place l'Illon, 17 (salle 9) samedi 9 juillet 2011 à 10h
- à Louvain-la-Neuve, FOPES, rue de la Lanterne Magique, 32 (D 144) jeudi 18 août 2011 à 17h30

Vous voulez en savoir + ?

Téléphonez au 010/47 39 08, envoyez un e-mail à gisele.evrard@uclouvain.be ou consultez notre site www.uclouvain.be/opes.

FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale)
Bulletin semestriel #26, 11^e année, juin 2011
rue de la Lanterne Magique, 32
Boîte L2.04.01
B-1348 Louvain-la-Neuve
tel: 010/47 39 07 - 47 39 08
fax: 010/47 81 59
email: chantal.grandmaire@uclouvain.be
site web: www.uclouvain.be/opes
Éditeur responsable: Pierre Reman
Comité de rédaction: Anne-Françoise Bray, Michel Elias, Pierre de Saint-Georges, Daniel Cornerotte et Chantal Grandmaire

la Lanterne Magique

UCL - FOPES
(Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale)
rue de la Lanterne Magique, 32
Boîte L2.04.01
B-1348 Louvain-la-Neuve

ÉDITO

La FOPES et la recherche

Pourquoi la FOPES accorde-t-elle de l'importance à la recherche et de quelle recherche s'agit-il? Le fait d'avoir implanté à l'université un projet de formation de deuxième cycle destiné à des acteurs sociaux a été le résultat d'une conviction que l'université constitue un lieu important où les logiques de gestion et de transformation sociales sont mises à l'épreuve des dynamiques d'enseignement et de recherche. Dès ses origines, en effet, la FOPES a voulu que son enseignement s'abreuve aux deux sources principales: la recherche menée par ses enseignants et ses scientifiques et l'expérience des étudiants ancrée dans le terrain économique et social. Tous les dispositifs pédagogiques mis en œuvre à la FOPES visent à organiser cette rencontre entre les deux types de savoirs articulés pour nourrir un enseignement destiné à des adultes en formation.

On aime entendre dire, à l'université, que l'enseignement doit être nourri par la recherche. Cela est vrai pour autant que l'on n'en reste pas là et qu'on s'interroge sur ce qui doit inspirer la recherche. Bien entendu, le chemin est balisé par les grands fonds de recherche scientifique et les revues de référence. Mais cela peut conduire à écarter ou à ignorer la pertinence sociale qui doit accompagner un domaine financé majoritairement par les deniers publics, en sciences humaines en tout cas. Si le chercheur doit bénéficier de droits importants qui garantissent une pensée libre, un recul critique et des moyens qui lui permettent de développer

toutes ses compétences, il doit s'interroger tout autant sur sa responsabilité, sur son apport à la compréhension des enjeux sociaux concrets de sa communauté et sur l'accompagnement des décisions et des transformations des politiques économique et sociale.

Cette double pertinence implique un équilibre entre recherche fondamentale d'une part et recherche appliquée d'autre part en veillant à les articuler pour qu'elle restent en phase avec les questions que la société se pose dans toutes ses composantes y compris les milieux sociaux qui ont le plus de mal à se positionner dans les mutations en cours. Un autre équilibre doit être rencontré entre le paradigme empirico-formel sur lequel s'appuie la recherche en sciences humaines lorsqu'elle collecte et traite des données issues du concret de la société et d'autres paradigmes tout autant importants lorsqu'il s'agit d'être en phase avec les processus sociopolitiques et économiques qui marquent notre communauté. Le paradigme interprétativiste implique de prendre en considération le sens que les acteurs donnent à la réalité, au changement et aux transformations de la société et qui conduit souvent à nouer des relations avec eux. Le paradigme de l'innovation pour sa part complète la logique de déconstruction du réel nécessaire à sa compréhension pour s'engager dans un travail d'élaboration de propositions de réformes et de changement.

Ces différents équilibres donnent du sens et de la légitimité à une recherche en sciences humaines telle que la souhaitent ceux qui attendent de l'université non seulement des clés de lecture mais des outils leur permettant de s'engager plus profondément dans les affaires de la Cité.

Documents de référence:

Évelyne Léonard, Georges Liénard et Pierre Reman, *La recherche en sciences humaines, quelques critères de référence*, Document de travail de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, 8 juillet 2005.

Michel Molitor, *Stratégies institutionnelles et responsabilité de l'UCL*, Texte non publié, janvier 1997.

BELGIQUE - BELGIE		
P.P.		
1348 Louvain-la-Neuve		
P.P.	7	418

UNE SCIENCE IMPLIQUÉE ? LA PERTINENCE SOCIALE DE LA RECHERCHE

La finalité de la recherche représente un véritable débat au sein des universités et pour éclairer ce débat, la Lanterne Magique a souhaité rassembler lors d'une table ronde différents auteurs du récent ouvrage « *Dynamiques de la concertation sociale* »¹.

En effet, par la diversité de ses approches, cet ouvrage ancre de manière évidente la recherche dans la pertinence sociale.

Six chercheurs ont aimablement accepté de participer à la table ronde : Étienne Arcq, Michel Capron, Marie-Thérèse Coenen, Évelyne Léonard, Georges Liénard, Pierre Reman². Nous les remercions de nous avoir livré leurs réflexions par rapport à cette problématique.

Les questions suivantes leur ont été posées : « Quelle est votre vision du travail de recherche par rapport à ses retombées pour l'action sociale ? Quel est le rôle du chercheur, sa responsabilité en regard des acteurs de terrain, des mouvements sociaux ? Autrement dit, la recherche a-t-elle un rôle dans la transformation du social ? ». Plusieurs éléments ont pu être mis en évidence lors de la discussion.

1. Le chercheur n'est pas « un », mais « multiple »

En effet, il existe plusieurs types de chercheurs. À côté du chercheur intégré à un centre de recherche lié à une université, d'autres chercheurs peuvent avoir d'autres appartenances (liées à des entreprises, des mouvements sociaux ou syndicaux, des ONG, ...). Cette diversité se retrouve également au sein de l'université, car la majorité des recherches y sont le fruit de commandes. Ces commandes viennent des gouver-

nements (fédéraux ou régionaux, ...), de l'Union européenne, des entreprises, d'institutions (comme le Forem, etc.).

Cette multiplicité des profils des chercheurs, mais aussi des commanditaires de recherches, interroge la légitimité du chercheur. En effet, il existe entre chercheurs de grandes différences pour ne pas dire des disparités. Cela pose évidemment la question éthique de « qu'est-ce qu'un chercheur », de sa reconnaissance au sein du monde de la recherche et de sa pertinence sociale.

2. Tensions entre les travailleurs du savoir

C'est dire qu'il existe

des tensions entre les travailleurs du savoir. Des tensions dans le groupe et des tensions entre les diverses dimensions de leur travail et leurs différentes responsabilités. D'une part il faut être reconnu par la communauté scientifique et être cautionné par des publications dans des revues classées A (dans certains contextes institutionnels, on classe les chercheurs avec des indices, on les cote). D'autre part il y a la pertinence sociale de la recherche, sa finalité, son utilité pour la société. En effet, le chercheur a des droits, mais aussi des devoirs, car après tout de nombreuses recherches se financent par des deniers de la collectivité, il y a donc une exigence éthique à ce que la collectivité puisse en retirer un bénéfice. Mais cette pertinence sociale n'est pas nécessairement prise en compte pour le classement du chercheur, elle n'est pas utile à sa carrière universitaire. Le temps qu'il passe à disséminer les résultats de ses recherches à des fins d'utilité sociale (faire des conférences, rencontrer des publics, expliquer sa recherche, la vulgariser) apparaît comme autant de temps soustrait à son travail

scientifique et de publication. Le temps de restitution vers la société pourrait être considéré dans ce cadre comme du temps perdu.

De nombreuses recherches se financent par des deniers de la collectivité, il y a donc une exigence éthique à ce que la collectivité puisse en retirer un bénéfice.

L'UCL accorde une certaine valeur à ce temps que le chercheur consacre à ses autres devoirs. Elle considère que le chercheur a trois missions :

- réaliser et publier des recherches ;
- assurer leur diffusion par des conférences, des interventions dans les milieux sociaux concernés ;
- enseigner et former d'autres chercheurs.

Dans cette perspective, le chercheur se doit d'apporter aux acteurs sociaux des connaissances sur ce qui se passe dans la réalité sociale, des cadres d'analyse, des clés de compréhension et des méthodes de raisonnement scientifique afin de les aider à donner des réponses basées sur des analyses rigoureuses. Le chercheur peut et même doit aider l'acteur à discerner le fiable du non fiable.

3. Engagement social du chercheur

On constate aussi

que la pertinence sociale de la recherche provient également de ses sujets d'investigation, de son ancrage ou non dans des données empiriques venues de la réalité sociétale. Le choix du sujet de recherche constitue un engagement social en soi. Faut-il pour autant privilégier les recherches appliquées au détriment de recherches « pures » ?

Sans donner dans une forme d'« idéalisme » (les idées changent le monde), il faut être conscient que les concepts nouveaux qui semblent naître spontanément dans l'opinion, sont souvent idéologiquement chargés de signification et constituent des armes nouvelles dans la main de certains acteurs sociaux. L'évolution du concept d'État providence à celui d'État social actif illustre bien ce propos³. Un autre travail socialement pertinent est celui qu'effectue actuellement Isabelle Cassiers sur les indicateurs de la prospérité⁴. Les analyses consacrées à la stigmatisation des chômeurs en sont un autre⁵. La recherche contribue de la sorte au changement social.

Le choix du sujet de recherche constitue un engagement social en soi.

La recherche s'inscrit dans un cadre normatif. Elle ne doit pas seulement déconstruire la conception dominante du réel ou la conception communément acceptée du réel, mais elle peut aussi accompagner les acteurs dans l'élaboration de propositions en montrant les conséquences et les choix possibles. En ce sens, l'éclairage historique est intéressant notamment pour donner des clés de compréhension afin d'éviter les erreurs du passé.

En balisant la recherche de manière précise et rigoureuse, le chercheur permet aussi à ses pairs de le contredire.

La principale préoccupation du chercheur est méthodologique : il initie un regard scientifique sur la réalité sociale, il émet des hypothèses, les vérifie rationnellement. En balisant la recherche de manière précise et rigoureuse,

le chercheur permet aussi à ses pairs de le contredire. Cette posture est par là différente de celle de l'acteur social ou politique. La diffusion des idées du chercheur est un élément capital car elle influence les mises à l'agenda des acteurs. La recherche ne se passe pas sur un Olympe des idées ou dans une tour d'ivoire, elle ne peut qu'être en lien avec les acteurs sociaux. Les savoirs produits par les acteurs et par l'université sont avant tout complémentaires.

4. Pour conclure

Il est utile de rappeler que le projet de la Fopes est de permettre à des acteurs de terrain, des « agents de changement social » d'acquiescer des outils pour mieux comprendre le monde et prendre un recul scientifique sur les options qu'ils prennent. En exigeant de l'étudiant qu'il rédige un mémoire qui soit utile à son action, la FOPES place la question de la pertinence sociale de la recherche au cœur de la démarche de formation. On le voit clairement dans les débats, recherche et pertinence sociale constituent une vraie question à laquelle sont confrontés tous les acteurs de notre faculté ouverte : enseignants, chercheurs, assistants, étudiants...

L'ouvrage collectif « *Dynamiques de la concertation sociale* » coordonné par Étienne Arcq, Michel Capron, Évelyne Léonard et Pierre Reman, publié au Crisp (Centre de recherche et d'information socio-politiques) interroge les fondements historiques et institutionnels de la concertation sociale, ses ressorts conflictuels ainsi que les formes et contenus de ses transformations dans les entreprises, les secteurs, au niveau interprofessionnel et au niveau international. Cet ouvrage montre comment les relations collectives du travail en Belgique, loin de constituer un héritage sclérosé du passé se transforment et évoluent. De nombreux scientifiques, tant du Nord et du Sud du pays que des personnes liées à des institutions de concertation sociale nourrissent la réflexion et l'analyse à partir d'horizons disciplinaires divers (droit, économie, sociologie, histoire, science politique, sciences du travail) et permettent de porter des regards complémentaires sur le sujet. Différentes dynamiques sont à l'œuvre au sein de la concertation sociale, dynamique historique liée à la question sociale, dynamique politique de construction et d'institutionnalisation d'un mode de décision, dynamique sociale permettant l'expression et la résolution de conflits et enfin dynamique démocratique de représentation, de production de normes et de règles de conduite. À travers ces dynamiques et l'analyse de leurs interrelations, les auteurs interrogent sa place et son rôle dans une démocratie approfondie qui sans cesse évolue, se transforme et se repense.

¹ Dynamiques de la concertation sociale, Bruxelles, CRISP, 2010.

² Étienne Arcq : licencié en sociologie et en sciences du travail, chargé de recherche au Crisp, Michel Capron : licencié et maître en sciences économiques et sociales, il a dirigé le centre de documentation de la Fopes-UCL, Marie-Thérèse Coenen : historienne, administratrice du Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP), Évelyne Léonard : professeur à la Louvain school of management et présidente de l'Institut des sciences du travail à l'UCL, Georges Liénard : sociologue, professeur émérite de l'UCL, professeur invité Fopes-UCL et chercheur associé au Cirtes et Pierre Reman : économiste, professeur à l'UCL et directeur de la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES).

³ Voir à ce sujet l'ouvrage coordonné par Pascale Vielle, Philippe Pochet et Isabelle Cassiers intitulé *L'État social actif. Vers un changement de paradigme ?*, Bruxelles, P.I.E. – Peter Lang, 2005.

⁴ Isabelle Cassiers et alii, *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Eds. de l'Aube, 2011.

⁵ Ginette Herman (éd.), *Travail, chômage et stigmatisation : une analyse psychosociale*, Bruxelles, De Boeck/WIPEPS, 2007.